Décision du Forestier en chef 5 juin 2015



Le Forestier en chef met à jour les possibilités forestières de sept territoires forestiers résiduels de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine-Anticosti

Portée de la décision

La Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (article 13) indique que les territoires forestiers du domaine de l'État non délimités en unités d'aménagement ou en forêts de proximité sont constitués en territoires forestiers résiduels. Par conséquent, les territoires anciennement appelés réserves forestières ou faisant l'objet de divers modes de gestion sont dorénavant appelés territoires forestiers résiduels.

La présente décision porte sur les territoires forestiers résiduels situés dans la région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine-Anticosti. Il s'agit de six ententes de délégation (E.D.) et d'une forêt d'enseignement et de recherche (FER) :

- MRC¹ Bonaventure (Nº 111001)
- MRC Avignon (N° 111002)
- MRC de la Haute-Gaspésie (N° 112002)
- Les Entreprises agricoles et forestières de Percé inc. (N° 112001)
- Listugui Micmac Government (N° 111003)
- Nation Micmac Gespeg (Nº 112003)
- FER du CÉGEP Gaspésie-Les-Îles (Nº 112050)

Contexte

De nouvelles informations relatives à ces territoires forestiers résiduels ont été transmises au Forestier en chef. Il s'agit des données suivantes :

- Les données du 4^e programme d'inventaire décennal;
- Des nouveaux modèles de croissance:
- Une mise à jour des interventions forestières;
- Une mise à jour significative des affectations territoriales.

À la lumière de ces nouvelles informations et après analyse, le Forestier en chef a jugé essentiel de produire un nouveau calcul des possibilités forestières des sept territoires mentionnés précédemment.

¹MRC: Municipalité régionale de comté



Méthode de calcul des possibilités forestières

Le calcul des possibilités forestières a été produit au moyen de la plate-forme de modélisation Woodstock de la compagnie Remsoft. Le Forestier en chef a utilisé les modèles de calcul développés pour les unités d'aménagement adjacentes et y a apporté des ajustements en vue de les adapter au contexte des territoires faisant l'objet du calcul. Le Forestier en chef a également utilisé les hypothèses forestières (ex. : les courbes de rendement, les stratégies sylvicoles) de ces mêmes unités d'aménagement. Enfin, pour compléter sa démarche, le Forestier en chef a pris en compte les informations relatives aux affectations territoriales des territoires forestiers faisant spécifiquement l'objet du calcul.

Résultats

Les résultats du calcul des possibilités forestières sont des niveaux de récolte annuelle de produits ligneux. Le tableau suivant présente ces niveaux de récolte en volume marchand brut (m³/an) pour chacun des territoires concernés.

Territoires	Niveaux de récolte annuelle			
MRC Bonaventure (N°111001)	15 000 m ³ /an			
MRC Avignon (Nº 111002)	17 100 m ³ /an			
MRC de la Haute-Gaspésie (Nº 112002)	15 000 m ³ /an			
Les Entreprises agricoles et forestières de Percé Inc. (Nº 112001)	11 300 m³/an			
Listuguj Micmac Government (Nº111003)	11 600 m ³ /an			
Nation Micmac Gespeg (Nº 112003)	4 700 m ³ /an			
FER du CÉGEP Gaspésie-Les-Îles (N°112050)	230 m ³ /an			

L'annexe A présente la répartition des volumes par essence ou par groupe d'essence. L'annexe B précise les activités d'aménagement à mettre en œuvre pour soutenir ces possibilités forestières.



Décision du Forestier en chef 5 juin 2015



Les résultats du calcul des possibilités forestières indiquent une augmentation globale de 20 930 mètres cubes de bois disponibles annuellement. Cette augmentation de la possibilité forestière est principalement attribuable à l'aménagement intensif réalisé au cours des dernières années dans les territoires concernés.

Total régional - Niveaux de récolte annuelle en volume marchand brut (m³/an)							
Période	SEPM*	Autres résineux	Peupliers	Autres feuillus	Total		
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 ^{er} avril 2015	31 900	600	6 400	15 100	54 000		
Possibilités forestières modifiées au 1 ^{er} avril 2015	38 720	1 600	12 630	21 980	74 930		
Variation	21 %	167 %	97 %	46 %	39 %		

Entrée en vigueur

Je mets à jour les possibilités forestières et les exigences aux conditions mentionnées aux annexes A et B. Ces possibilités forestières entrent en vigueur le 1^{er} avril 2015. Elles pourront être revues selon les modalités prévues à la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (article 46).

Gérard Szaraz, ing.f., M.Sc., M.A.P.

Forestier en chef Le 5 juin 2015

O Décision du Forestier en chef

5 juin 2015



Annexe A - Le Forestier en chef met à jour les possibilités forestières de sept territoires forestiers résiduels de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine-Anticosti

Le tableau ci-dessous présente les niveaux de récolte annuelle en volume marchant brut valides à compter du 1^{er} avril 2015 ainsi que ceux de la période précédente.

MRC Bonaventure	- Niveaux d	e récolte annuell	e en volume m	archand brut (m	n³/an)		
Période	SEPM*	Autres résineux	Peupliers	Autres feuillus	Total		
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 ^{er} avril 2015	7 400	100	2 300	3 200	13 000		
Possibilités forestières modifiées le 1 ^{er} avril 2015	7 800	200	3 000	4 000	15 000		
Variation	5%	100%	30%	25%	15%		
MRC Avignon - N	liveaux de r	écolte annuelle e	en volume mar	chand brut (m³/a	an)		
Période	SEPM*	Autres résineux	Peupliers	Autres feuillus	Total		
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 ^{er} avril 2015	7 400	100	1500	5 700	14 700		
Possibilités forestières modifiées le 1 ^{er} avril 2015	7 500	300	2400	6 900	17 100		
Variation	1%	200%	60%	21%	16%		
Listuguj Micmac Govern	ment - Nive	aux de récolte ar	nuelle en volu	ıme marchand b	orut (m³/an)		
Période	SEPM*	Autres résineux	Peupliers	Autres feuillus	Total		
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 ^{er} avril 2015	4 900	200	200	4 500	9 800		
Possibilités forestières modifiées le 1 ^{er} avril 2015	5 700	200	1100	4 600	11 600		
Variation	16%	0%	450%	2%	18%		
Les Entreprises agr				x de récolte anr	nuelle		
en volume marchand brut (m³/an)							
Période	SEPM*	Autres résineux	Peupliers	Autres feuillus	Total		
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 ^{er} avril 2015	5 000	100	100	0	5 200		
Possibilités forestières modifiées le 1 ^{er} avril 2015	7 300	400	900	2 700	11 300		
Variation	46%	300%	800%	-	117%		

^{*}SEPM: sapin, épinettes, pin gris et mélèze



MRC Haute-Gaspésie - Niveaux de récolte annuelle en volume marchand brut (m³/an)							
Période	SEPM*	Autres résineux	Peupliers	Autres feuillus	Total		
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 ^{er} avril 2015	5 800	0	1700	1 400	8 900		
Possibilités forestières modifiées le 1 ^{er} avril 2015	7 500	300	4600	2 600	15 000		
Variation	29%	-	171%	86%	69%		
Nation Micmac Gespe	g - Niveaux	de récolte annu	elle en volume	marchand brut	(m³/an)		
Période	SEPM*	Autres résineux	Peupliers	Autres feuillus	Total		
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 ^{er} avril 2015	1 400	100	600	300	2 400		
Possibilités forestières modifiées le 1 ^{er} avril 2015	2 800	200	600	1 100	4 700		
Variation	100%	100%	0%	267%	96%		
FER Cégep Gaspésie-les-Îles - Niveaux de récolte annuelle en volume marchand brut (m³/an)							
Période	SEPM*	Autres résineux	Peupliers	Autres feuillus	Total		
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 ^{er} avril 2015				-	_		
Possibilités forestières modifiées le 1 ^{er} avril 2015	120	0	30	80	230		
Variation	-	-	-	-	-		

^{*}SEPM : sapin, épinettes, pin gris et mélèze

O Décision du Forestier en chef

5 juin 2015



Annexe B - Le Forestier en chef met à jour les possibilités forestières de sept territoires forestiers résiduels de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine-Anticosti

Le tableau suivant présente les divers travaux sylvicoles à réaliser à compter du 1^{er} avril 2015 ainsi que ceux qui étaient requis pour la période précédente.

MRC Bonaventure - Travaux sylvicoles à réaliser (ha/an)								
Période	Coupes totales	Coupes partielles (dom. résineux)	Coupes partielles (dom. feuillue)	Reboisement	Éducation	Préparation de terrain		
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 ^{er} avril 2015	119	4	5	6	26	6		
Possibilités forestières modifiées au 1 ^{er} avril 2015	71	30	2	37	80	49		
MRC Avignon - Travaux sylvicoles à réaliser (ha/an)								
Période	Coupes totales	Coupes partielles (dom. résineux)	Coupes partielles (dom. feuillue)	Reboisement	Éducation	Préparation de terrain		
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 ^{er} avril 2015	110	10	41	5	20	29		
Possibilités forestières modifiées au 1 ^{er} avril 2015	62	40	42	30	66	53		
Listuguj	Micmac	Government - Tr	avaux sylvicoles	à réaliser (ha/a	an)			
Période	Coupes totales	Coupes partielles (dom. résineux)	Coupes partielles (dom. feuillue)	Reboisement	Éducation	Préparation de terrain		
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 ^{er} avril 2015	58	4	48	4	34	4		
Possibilités forestières modifiées au 1 ^{er} avril 2015	53	2	25	14	28	23		
Les Entreprises agricoles et forestières de Percé inc Travaux sylvicoles à réaliser (ha/an)								
Période	Coupes totales	Coupes partielles (dom. résineux)	Coupes partielles (dom. feuillue)	Reboisement	Éducation	Préparation de terrain		
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 ^{er} avril 2015	64	0	0	17	12	3		
Possibilités forestières modifiées au 1 ^{er} avril 2015	57	35	4	11	18	14		

MRC Haute-Gaspésie - Travaux sylvicoles à réaliser (ha/an)							
Période	Coupes totales	Coupes partielles (dom. résineux)	Coupes partielles (dom. feuillue)	Reboisement	Éducation	Préparation de terrain	
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 ^{er} avril 2015	70	0	0	4	19	2	
Possibilités forestières modifiées au 1 ^{er} avril 2015	78	1	3	29	54	30	
Nation Micmac Gespeg - Travaux sylvicoles à réaliser (ha/an)							
Période	Coupes totales	Coupes partielles (dom. résineux)	Coupes partielles (dom. feuillue)	Reboisement	Éducation	Préparation de terrain	
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 ^{er} avril 2015	15	3	1	4	10	1	
Possibilités forestières modifiées au 1 ^{er} avril 2015	25	3	0	8	15	11	
FER Cégep Gaspésie-les-Îles - Travaux sylvicoles à réaliser (ha/an)							
Période	Coupes totales	Coupes partielles (dom. résineux)	Coupes partielles (dom. feuillue)	Reboisement	Éducation	Préparation de terrain	
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 ^{er} avril 2015	_	-	_	_	_	_	
Possibilités forestières modifiées au 1 ^{er} avril 2015	1,4	0,0	0,0	0,9	0,8	0,7	